

6

2

0

2

TRIMESTRE

1ER



# SAINT-JEOIRE

## INFORMATIONS



Sous les illuminations multiples et variées, les décors de Noël et de fin d'année sont là pour nous rappeler que cette période – presque ethnologique – du solstice d'hiver, relayé par les différentes pensées religieuses, marque pour les civilisations des moments de joie, de partage, de solidarité et d'espoir.

Si la fin de l'année 2025 a un arrière-goût d'inachevé et d'avenirs aléatoires malgré les « bises » traditionnelles et les « bons vœux », on ne peut oublier celles et ceux qui souffrent dans leurs activités, dans leurs « grands corps malades », dans leurs familles ou dans leurs pays dans un monde sous extrême pression auquel n'échappe pas notre pays avec ses propres égoïsmes. Pourtant derrière « le bruit et la fureur » auquel nous assistons confortablement installés en regardant passer les trains, il ne faudrait pas oublier que la vraie richesse est l'échelle de nos micro-territoires, sa proximité faite de femmes et d'hommes qui l'habitent, le font vivre ou l'animent par leurs activités et par leurs associations.

La présentation des vœux est toujours un pari d'espérance, faisons qu'en conservant notre santé, en aidant ceux dans la peine, nous sachions transformer nos « talents » en dynamisme d'avenir positif !!

Bonne année à toutes et à tous, pour une belle année 2026.

Pour le Conseil municipal,  
Le Maire, Jean-Marc LEOUTRE



### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

LUNDI de 14H à 19H  
MERCREDI de 9H à 12H  
VENDREDI de 14H à 18H



### MAIRIE

215 Chemin des Frasses  
73190 Saint-Jeoire-Prieuré  
04.79.28.04.22  
mairie.stjeoire.prieure@wanadoo.fr  
www.saintjeoireprieure.fr

*Pour rencontrer M le Maire :  
Prendre contact avec le secrétariat  
de mairie*

# Démarches

## RENOUVELLEMENT DES PIÈCES D'IDENTITÉ

Dans notre canton, une seule commune, La Ravoire, a été équipée par la préfecture pour enregistrer et traiter les dossiers de demande de titres d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). Afin d'optimiser le service, il est recommandé aux habitants qui souhaitent renouveler leurs titres d'identité de se rendre en mairie de Saint-Jeoire-Prieuré afin de vérifier le dossier de demande avant de prendre rendez-vous avec la mairie de La Ravoire (04.79.72.52.00) ou sur leur site internet.

Vous pouvez débiter votre dossier de demande de titre d'identité en effectuant une pré-demande en ligne: <http://predemande-cni-ants.gouv.fr>

Depuis le 02 août 2021, les nouvelles cartes d'identités, de la taille d'une carte bancaire, sont déployées partout en France. Leur durée de validité est désormais de 10 ans (contre 15 ans pour les cartes d'identité délivrées depuis le 01/01/2014).

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

**POUR VOTER  
INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Depuis le 1er janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales ont évolué. Les inscriptions sont désormais possibles jusqu'à 6 semaines avant un scrutin.

**Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour participer à ce scrutin, la date limite pour vous inscrire est le 04/02/2026 (en ligne) ou le 06/02/2026 (dépôt papier en mairie).** Vous vous êtes récemment installés sur la commune et vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur la liste électorale de la commune, il suffit pour cela de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...) ou sur internet à l'adresse suivante:

[www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/N47).

Nous remercions les électeurs qui auraient changé d'adresse au sein de Saint-Jeoire-Prieuré de transmettre à la mairie leur nouvelle adresse.

Rappel : **Pour voter, la présentation d'une pièce d'identité avec photo est obligatoire** (carte nationale d'identité, passeport, ...).

Attention compte tenu de l'intégration des listes dans les fichiers nationaux, la vérification des inscriptions et des erreurs éventuelles incombent maintenant à chaque électeur. Cette vérification est possible sur le site internet [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788)).

## VOUS AVEZ 16 ANS CETTE ANNEE ?

**Vous êtes une fille ou un garçon né(e) en 2010 ?**

Dès que vous fêtez vos 16 ans, venez vous faire recenser en mairie muni des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile



# Commune

## Octobre 2025 : retour sur une crise de 48h

Le 09 octobre 2025 : rupture à Montmélian de la méga-canalisation d'alimentation principale d'eau potable qui dessert notamment Saint-Jeoire-Prieuré. Pendant 48 heures, 85% des habitants de la commune ont été privés d'eau potable. 48 heures de travail pour les services de Grand Chambéry, mais également 48 heures d'échange et de solidarité entre Saint-Jeoiriens pendant la distribution des packs d'eau. Bravo à tous.



## L'ACTUALITE DES TRAVAUX

### Restauration de l'église.

Les travaux de restauration de l'église ont débuté pour la tranche ferme avec les 4 premiers lots :

1-Maçonnerie - Pierre de taille - Installation de chantier - 2- Charpente - 3- Couvertures - 4- Vitraux - Serrurerie.

Cet automne les entreprises ont mis en place l'échafaudage nécessaire pour réaliser les travaux de la tranche ferme prévus jusqu'à l'été 2026. Une première partie de vitraux ont été désamiantés (joints vitriers) et sont partis en atelier pour restauration.



A l'automne 2026, en fonction des ajustements de planning avec les financeurs (DRAC, Conseil départemental de la Savoie, Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes) la tranche 1 et la tranche 2 du chantier pourront débuter.



Le chantier interdit l'accès à l'église pendant la durée du chantier estimée à 2.5 ans. Pendant la durée du chantier, les cloches seront arrêtées et l'accès au cimetière coté église sera réglementé.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DES REGLES

Afin que chacun puisse profiter de son jardin tout en respectant les autres, voici, comme tous les ans, un petit rappel des précautions à prendre concernant...

... **les tondeuses** : un arrêté préfectoral régleme l'utilisation de ces engins :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

... **Brûlages divers** : il est interdit de brûler...Au-delà des sanctions (PV de gendarmerie et amende de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450€) ceci relève du bon sens et du respect du voisinage comme de notre environnement.

... **Chiens** : Merveilleux animal de compagnie MAIS OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU MAITRE :

- mon chien je ne le laisse pas divaguer,

- d'une laisse voire d'une muselière je l'équiperais,

- sur les terrains de jeux je ne l'emmènerai pas,

- de ses aboiements les voisins je protégerai,

- ses excréments je ramasserai,

Merci et bravo à ceux qui le pratiquent déjà régulièrement

... **les aires à conteneurs semi-enterrés** : nous vous rappelons qu'aucun déchet ne doit être déposé à côté des conteneurs, les encombrants (gros cartons, mobilier, canapés...) et les déchets verts **doivent être portés en déchetterie** (La Ravoire).

Rappel horaires d'ouverture de la déchetterie de la Ravoire (1137 route d'Apremont) :

	MATIN (Lundi au samedi)	APRÈS-MIDI (Lundi au samedi)
HIVER 1er oct. au 31 mars	8h30/12h	14h/17h30
ÉTÉ 1er avril au 30 sept.	8h30/12h	14h/18h
Dimanches et jours fériés	8h30/12h	Fermé
Fermetures exceptionnelles	25 déc., 1er janvier et 1er mai	

Pour rappel, Grand Chambéry propose la mise à disposition d'un **broyeur à végétaux** (diamètre maxi : 80mm). Le broyage consiste à réduire sous forme de copeaux les végétaux issus de la taille et de l'élagage. Ces copeaux pourront être utilisés directement dans votre jardin, évitant ainsi des déplacements en déchetterie.

La commune bénéficie du broyeur une quinzaine de jours en alternance avec les communes de Challes-les-Eaux et Saint Baldoph.

Pour bénéficier du broyeur vous devez vous présenter en mairie avec :

- Pièce d'identité,
- Justificatif de domicile,
- Chèque de caution de 1000€.



## Déchetterie mobile 2026

La déchetterie mobile circule toujours dans l'agglomération de Grand Chambéry. Ce service vous permet de vous débarrasser de vos encombrants, et non de les déposer à côté des conteneurs !

Comme en déchetterie classique, des benues sont mises à disposition afin de collecter bois, cartons, métaux, électroménager, mobilier et tout venant...

Venez aussi déposer vos objets en bon état dans la zone réemploi pour leur recyclage.

**Attention, les déchets amiantés, végétaux et gravats ne sont pas acceptés dans cette déchetterie.**

En 2026, elle sera présente à Saint-Jeoire-Prieuré sur la parking de la salle des fêtes de 9h à 12h et 13h15 à 15h:

- **Vendredi 27 février**

- **Samedi 30 mai**

- **Samedi 26 septembre**



## Obligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

## Les plantations le long des voies publiques

Qu'il s'agisse d'une voie communale ou d'une route départementale, les arbres, arbustes ou arbrisseaux doivent être plantés de façon à pouvoir les entretenir et ne pas gêner la visibilité des lieux ou l'usage du domaine public. L'entretien est à la charge des propriétaires riverains dont la responsabilité est engagée en cas d'accident ou de chutes de branches.

# Solidarité

## Un conseiller numérique à votre service !

Besoin d'aide pour utiliser un ordinateur, un smartphone ou réaliser vos démarches en ligne ? Un conseiller numérique est à votre disposition pour vous accompagner vers l'autonomie, que ce soit pour prendre en main votre matériel, naviguer sur internet ou effectuer des démarches administratives en ligne (CAF, impôts, Ameli, etc.).

Permanence numérique (sans rendez-vous)

Tous les jeudis de 13h à 16h au CCAS de Challes-les-Eaux (parking Beauséjour) → Pour des questions ponctuelles (dépannage, conseils rapides).

Ateliers numériques individuels (sur inscription)

Mercredis et jeudis matin → Pour un accompagnement personnalisé (apprentissage, projets spécifiques).

Information et inscription : 07.78.59.84.32.

Un service gratuit pour tous les habitants de Saint-Jeoire-Prieuré !

# Solidarité

## Permanence Mutuelle Entrenous

La mutuelle Entrenous, mutuelle savoyarde de proximité, dont le siège social est basé à Chambéry poursuit ses permanences en 2026, les vendredis de 14h00 à 17h00 :

- 30 janvier
- 27 février
- 27 mars
- 17 avril

Pour vous renseigner et prendre rendez-vous, merci d'appeler la mutuelle Entrenous au 09.69.39.73.38.

## Colis de fin d'année

En 2025, ce sont 166 personnes âgées de plus de 75 ans qui ont bénéficié du « panier gourmand » de fin d'année distribué par les élus de la commune.

Pour rappel : les bénéficiaires sont les personnes de plus de 75 ans inscrites sur les listes électorales de la commune.



## Le PASS'Région Séniors

Le 11 décembre 2025, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé une nouvelle initiative dédiée aux séniors de 65 ans et plus : le Pass'Région Séniors.

Cette carte nominative et gratuite a pour objectif de faciliter la vie quotidienne des aînés tout en soutenant le commerce et les associations locales.

Le Pass'Région Séniors offrira à ses bénéficiaires des réductions, avantages et services privilégiés auprès d'un vaste réseau de partenaires : commerçants, artisans, restaurateurs, associations, prestataires de loisirs, etc.

Un moyen concret de favoriser le bien-vieillir tout en encourageant la consommation locale.

Pour obtenir votre PASS', c'est simple, rapide et gratuit !

Demandez votre carte sur internet <https://passregionseniors.auvergnerhonealpes.fr/Vie/ws/Accueil.aspx> ou téléchargez l'application iOS / Android.

Une question ?

Consultez la FAQ :

<https://passregionseniors.auvergnerhonealpes.fr/FAQ.aspx> ou contactez le 04.86.27.98.50 (appel non surtaxé - du lundi au vendredi, 9h à 18h).

# Enfance/Jeunesse

## Inscription scolaire rentrée 2026/2027

Les inscriptions au groupe scolaire de Saint-Jeoire-Prieuré auront lieu, sur rendez-vous auprès de Mme Peggy Laloux, directrice du groupe scolaire (04.79.28.17.77 le lundi ou Ce.0731062H@ac-grenoble.fr) du 30 mars 2026 au 03 avril 2026 (uniquement pour les enfants non scolarisés en 2025-2026 ou âgés de 3 ans au 31 décembre 2026).

Horaires permanences de la directrice du groupe scolaire : Lundi 30 mars 2026 de 8h30 à 18h, Mardi 31 mars 2026 : de 16h30 à 18h, Jeudi 2 Avril 2026 de 16h30 à 18h, Vendredi 3 Avril 2026 : de 8h30 à 18h.

Les parents se présenteront préalablement en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire.

## Association Maison de L'Enfance et de la Jeunesse (AMEJ) du Canton de la Ravoire

Renseignements : tél 04.57.36.04.18 du lundi au vendredi de 14h à 17h ou sur leur site : [www.amej.info](http://www.amej.info)



Les inscriptions se font au siège de l'AMEJ, 3 Allée des Comtes de Savoie à Barberaz

- Accueil en centre de loisirs de 3 à 12 ans
- Proposition de stages et organisation de séjours pendant les périodes de vacances.

# AGENDA

**Jeudi 22 janvier 2026 à 18h30** : Vœux du Maire et du Conseil municipal à la salle des fêtes.

**Samedi 24 janvier 2026** : Concours de belote organisé par le Sou des écoles à la salle des fêtes.

**Dimanche 1er février 2026** : Loto organisé par le Club du Prieuré à la salle des fêtes.

**Dimanche 8 février 2026** : Vente à emporter (Tripes) organisée par l'ACCA à la salle des fêtes.

**Dimanche 15 février 2026** : Concours de belote organisé par l'amicale Boule à la salle des fêtes.

**Samedi 28 février 2026** : Carnaval organisé par le Sou des écoles à la salle des fêtes.

**Dimanche 15 mars 2026 de 8h à 18h** : Elections municipales à la salle des fêtes.